

Image not found or type unknown



Bénéficier d'une nationalité française

Par **pino1319**, le **01/01/2013 à 14:07**

slt tt le monde j'aimerais bien savoir si je peux etre francais car mon père est née en france en 1958 mais sur lui il a un certificat de residence tandis que moi j'ai 21ans j'aimerais biens savoir si je peux faire quelque chose merci

Par **amajuris**, le **01/01/2013 à 15:12**

bjr,
le fait que votre père soit né en france ne vous procure aucun avantage pour obtenir la nationalité française sauf si vous êtes également né en france auquel cas, vous êtes français.
cdt